

Plumes, poils & Cie : la longévité de nos compagnons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



PIERRE LANG

La longévité de nos compagnons



Les bons soins prolongent la vie.

(Photo Y. D.)

Les détenteurs d'animaux familiers se demandent souvent **combien d'années** peut vivre leur compagnon. Qu'il soit chien, chat ou hamster. Une question à laquelle il est toujours difficile de répondre de façon précise. La longévité est fonction de bien des paramètres. Cela peut aller d'un potentiel génétique déficient à une affection contractée en cours d'existence et qui amoindrit la résistance physique. Et il serait faux d'oublier les erreurs commises par bien des propriétaires qui nourrissent mal leur protégé.

Passons en revue quelques-unes de ces créatures, amies de l'homme, et commençons par le chien. Un premier point doit être très clair dans l'esprit du maître: la longévité est **inversement** proportionnelle à la taille de l'animal. Un grand chien aura, automatiquement, une vie plus brève que les animaux de petite taille. Un berger allemand, un saint bernard, un dogue ont une durée de vie moyenne qui se situe entre 9 et 12 années au maximum. Une moyenne honorable escomptable est de 10 ans, et comme en tout autre domaine des exceptions peuvent exister. Mais elles sont rares. Alors qu'un

pinscher, un yorkshire et même un caniche «moyen» peut dépasser le seuil de sa 13^e ou 15^e année.

Le chat dispose, au départ, d'un potentiel de «vie» plus important que le chien. Du fait même de sa faculté de s'isoler de beaucoup d'événements déplaisants de sa vie quotidienne, il atteint aisément ses 15 ans, tout en gardant souvent «bon pied, bon œil». Evidemment, il perd un peu de la rapidité de ses réflexes mais, sur ce point, nous ne pouvons le lui reprocher, étant nous-mêmes des candidats au vieillissement. Des records ont été enregistrés et certains sujets ont dépassé leur 20^e année!

La longévité du cheval s'inscrit dans une «fourchette» allant de 25 à 35 ans, mais il est bien évident que l'on ne peut lui demander les mêmes efforts lorsqu'il atteint son seuil d'AVS.

Viennent ensuite ceux que l'on considère également comme des animaux de compagnie tel le lapin. Un Jeannot parfaitement traité peut vivre une petite douzaine d'années, mais il est d'une santé très fragile et bien peu atteignent cet âge respectable. Hams-

ter, cobaye et souris blanche ont une vie brève, au grand désespoir des enfants, et atteignent péniblement leur 3^e année. Chez les oiseaux, il est pratiquement impossible de fixer une limite. Disons pour simplifier que cela peut aller de 8 à 20 ans. Parfois moins, parfois plus, et personne ne peut vous prédire avec certitude combien d'années cette petite boule de plumes enchânera vos instants de solitude.

Pour être complets, nous devrions également mentionner la tortue. On la dit éventuelle gaillarde centenaire, mais sous nos latitudes elle ne fait généralement pas de vieille carapace... C'est même, par excellence, l'animal dont la vente devrait être totalement interdite. Il faut savoir que, dans tous les arrivages à destination de notre pays, les pertes sont énormes. Ce n'est pas parce qu'un animal ne coûte que quelques francs à l'achat que l'on doit jouer avec sa vie. Et le problème est le même pour beaucoup de ces animaux dits «exotiques». Tous ceux que, par snobisme ou par lubie, l'homme désire acquérir. Si la sagesse ne l'emporte pas chez l'humain, qu'il sache au moins que la loi sur la protection animale existe et que les trafiquants peuvent être poursuivis...
P. L.



— Et qu'est-il arrivé quand vous lui avez annoncé que vous le quittiez?
(Dessin de AK-Cosmopress)